

le Parisien

Mardi 16 Mars 2010

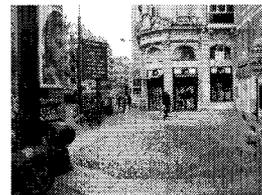
Edition Abonnés - Paris

VIVRE À PARIS
1er

A Etienne-Marcel, la terrasse illégale est démontée

Ils bataillaient depuis une dizaine de jours. Samedi matin, la mairie du 1er arrondissement, la Ville de Paris et les habitants du quartier Etienne-Marcel ont obtenu gain de cause. Le patron du restaurant Yio, qui faisait installer des structures métalliques pour édifier une terrasse couverte — et illégale —, à l'angle de la rue

Pierre-Lescot et Etienne-Marcel, a été contraint de la démonter. Le restaurant Yio doit ouvrir d'ici à quelques semaines. Il avait déjà été verbalisé les jours précédents mais n'avait pas interrompu son chantier pour autant.



Tous droits réservés : Le Parisien

FC7DD53078E0F303D06C0B53B003D1B58194590A409187681453E22